

Consommation : Pas de hausse du prix du gaz au 1er août

Bonne nouvelle pour les ménages français qui utilisent le gaz au quotidien, que ce soit pour se chauffer (bien qu'en ce moment ce ne soit guère nécessaire) ou pour cuisiner : le prix du gaz n'augmentera pas le 1er août 2015. Un petit répit avant les hausses de l'automne et de l'hiver.

Le prix du gaz ne va pas augmenter

C'est la Commission de Régulation de l'Energie, la CRE, qui a confirmé cette information qui traînait déjà dans les couloirs et les médias : le 1er août 2015 le prix du gaz restera stable pour les Français, quel que soit l'usage qu'ils font de cette énergie. Pas d'augmentation, donc, pour qui cuisine au gaz, pour qui se chauffe au gaz et pour qui fait les deux choses grâce au gaz.

Cette stabilité des prix est la conséquence de la modification du calcul utilisé pour fixer les prix du gaz. Une modification qui est entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2015 et qui prend en compte de manière plus importante les prix du gros. Or les hydrocarbures se vendent à prix bas en ce moment dans le monde à cause de la guerre que mènent les pays arabes contre le gaz de schiste américain.

Pas de hausse... mais 2016 pourrait réserver des surprises

Si les ménages utilisant le gaz seront sans doute content de cette pause qui n'impactera pas leur budget, le gouvernement leur prépare peut-être une mauvaise surprise pour 2016 : l'extension de la CSPE.

Pour faire baisser les prix de l'électricité l'Etat a pensé à appliquer une partie de la CSPE aux tarifs de gaz. Avec à la clé, bien entendu, une forte augmentation de ceux-ci.